

PLANICIEL

LOGICIEL PLANICIEL
GESTION DES PLANNINGS



ACCES

Cliquez sur
l'icône présent
sur tous les
ordinateurs



Ou scannez le QR
Code pour un
accès direct sur
mobile

Première connexion

Pour consulter votre planning à l'extérieur des résidences Les Ligériennes, vous devez inscrire le lien http://planiciel.lesligeriennes.fr/Planiciel_WEB10. Au sein de l'établissement, vous avez un raccourci sur le bureau du serveur :



Connexion : votre Code Agent est votre numéro de matricule . Il vous est communiqué par votre responsable de service.

A la première connexion, vous serez invité(e) à créer votre mot de passe. A tout moment, vous pourrez le changer sur l'écran d'accueil en cliquant sur « **Option** » puis « **Mot de passe** ».

En cas de perte du mot de passe, nous vous invitons à vous rapprocher du bureau des Ressources Humaines, qui vous le réinitialisera par mail à grh@lesligeriennes.fr

Consultation du planning mensuel et annuel

Sur l'écran d'accueil, vous pouvez consulter votre planning mensuel en cliquant sur « **Agent** » puis sur « **Ouvrir votre planning** ». Vous sélectionnez le mois souhaité et enfin « **Valider – Symbole V en vert** ».

Pour accéder au planning annuel, en cliquant sur « **Recherche planning annuel** ».

Pour changer de mois, cliquer sur le mois voulu en bas du planning.

A noter que seuls les plannings réels et prévisionnels validés par votre responsable de service sont accessibles.

Consultation de votre compteur

Sur l'écran d'accueil, vous pouvez consulter votre compteur en cliquant sur « **Agent** », puis sur « **Situation de l'agent** ».

Pour toutes questions relatives à votre planning ou votre compteur, rapprochez-vous de votre responsable de service.

Note importante :



Le planning papier continue à être affiché dans le lieu habituel, au plus tard le 15 du mois précédent.